

COMPTE RENDU de
l'ASSEMBLEE GENERALE
du mardi 11 Février 2003

Rappel de la Convocation - Ordre du jour :

Assemblée Générale Ordinaire.

1° résolution : - Rapport d'activité - Rapport financier
- Approbation des comptes et résultats 2002
- Les orientations et objectifs de l'APHRAP en 2003

2° résolution : - Cotisation 2003

3° résolution - Présentation du Budget 2003
- Approbation du Budget 2003

Question diverses :- Information et échange.

4° résolution : - Renouvellement du Conseil d'Administration.

OUVERTURE de L'ASSEMBLEE GENERALE :

L'Assemblée Générale débute à 16h30 après accueil de 101 personnes présentes et 25 pouvoirs.

7 personnes présentes n'avaient pas le droit de vote (invités ou sympathisants).

Tous les participants ont élargé et ont eu accès à divers documents :

- Compte rendu de la commission de suivi du 17 septembre 2002.
- Information sur les fonds communs de placement
- Situation des GR vis-à-vis de la retraite
- La prévoyance des Garanties de Ressources,
- Le rapport financier de l'exercice 2002.
- Le budget 2003 qui a été distribué avant d'aborder la résolution 3.

Des tableaux sont dans la salle permettant d'afficher les informations essentielles sur les activités faites en 2002 par les Commissions et au niveau Administratif (secrétariat et financier).

Bernard Lachamp Président de l'Association, ouvre la séance par un mot de bienvenue, il remercie M. Paul Julien maire de la Destrousse ainsi que Georges Petitbois et le personnel de la Mairie de nous accueillir dans cette belle salle de la Pléiade, puis il a une pensée pour nos amis adhérents APHRAP qui nous ont quittés en 2002 : André Clot, Jean Algans, Gérard Flouret, Claude Berton et Claude Berger (ainsi que pour Madame Etienne, et Henri Saunier).

1 Assemblée Générale Ordinaire :

Le rapport financier puis le rapport moral (rapport d'activité) sont présentés par le président et certains membres du bureau qui résument les activités principales de l'association en 2002.

Afin de simplifier le déroulement de l'Assemblée Générale

, Bernard Lachamp propose que les résolutions soient votées à main levée. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Successivement les présentations suivantes seront faites :

- Bernard Lachamp pour le rapport moral
- Maurice Faure pour le rapport financier
- Georges Petitbois pour l'activité des Garanties de Ressources
- Pierre Carles pour l'activité Préretraités et Retraités
- Gilbert Rols pour l'activité Animation
- Pierre Bruneau pour l'activité Secrétariat

1-1 Rapport Financier :

Maurice Faure présente les comptes de l'exercice 2002 qui ont été remis à l'accueil.

Rappelons tout d'abord que la législation autorise les associations ,sans activité commerciale, à ne tenir qu'un état de trésorerie.

La simplicité de notre comptabilité justifie que nous suivions cette règle.

Au cours de l'année 2002 nos recettes se sont élevées à 11.983,10 € , se répartissant ainsi :

Ressources propres : 4360,10 € comprenant les cotisations (1775 €), les contributions aux activités (1835€) et les revenus de notre compte épargne (750,10 €)

Les ressources externes constituées de la subvention Aventis soit 7623 €. À noter que cette subvention est la dernière perçue en l'état actuel.

Nos dépenses pour la même période sont de 7.135,54 € se répartissant ainsi :

Dépenses de fonctionnement : 3895,27 €

Dépenses des activités : 3132,27 € incluant la réception de l'Assemblée Générale. Ce chiffre est à rapprocher des contributions aux activités et donne ainsi une dépense nette pour l'association de 403,64€.

Des investissements pour 108 €.

Le résultat de l'année 2002 est donc en excédant de 4.847,56 €. Toutefois ce chiffre est à rapprocher de la subvention Aventis car, sans celle-ci, nous aurions une perte de 2775,44 €.

Par ailleurs nous avons reconduit la provision pour frais juridiques pour un montant de 10.000 €.

Nos disponibilités au 31 décembre 2002 sont de 32.732,29 € et se répartissent ainsi :

Compte-chèques: 194,75 €

Compte Épargne : 32.537,54 €

Le détail des comptes est disponible à la consultation dans une chemise déposée sur le Bureau de l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration sortant sollicite de l'Assemblée quitus pour sa gestion 2002.

Aucune question n'est soulevée. Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

1-2 Rapport Moral et les divers Rapports d'Activités

Bernard Lachamp présente le rapport Moral de l'Association pour l'année 2002

Pour commencer, un bref rappel des Orientations pour 2002 qui étaient ressorties de la dernière Assemblée Générale:

- Défendre nos intérêts
- Vous informer, nous informer
- Maintenir et même augmenter nos adhésions
- Donner de la vie, de l'animation par des possibilités de rencontre et par l'organisation de quelques activités faites ensemble

Par le travail du Bureau, des Commissions, du Conseil d'Administration et par l'implication importante de certains, nous avons poursuivi notre action d'une part dans le domaine " social " en restant vigilant dans la défense des dossiers " Garanties de Ressources ", dans celui de la Mutuelle des Retraités notamment la Mutuelle Bayer CropScience / APICIL ; d'autre part nous avons également poursuivi l'objectif " amicale " permettant de nous retrouver quelques fois dans l'année, lors de rencontres conviviales ou à propos de " sorties " touristiques ou de randonnées pédestres .

Enfin nous avons poursuivi notre effort d'information, ce qui a concouru à faire connaître l'association, et à légèrement augmenter le nombre de nos adhérents.

Nous maintiendrons pour 2003, le Cap tracé depuis maintenant 3 ans :

Avoir un bon équilibre entre l'activité sociale et l'activité amicale et conviviale ainsi qu'une sympathique harmonie entre les générations composant l'association.

Nos orientations et objectifs seront donc :

- Maintenir la vigilance sociale, en conservant notamment le meilleur contact possible avec nos interlocuteurs de Bayer CropScience et aussi d'Aon, Axa, Apicil
- Proposer une alternative de Mutuelle aux retraités et futurs retraités
- Donner une information, en temps plus réel .
- Maintenir une bonne convivialité et une certaine activité de plein air (randonnées, tourisme ...).
- Fidéliser nos adhérents et poursuivre la politique d'adhésions nouvelles auprès des anciens " retrouvés, et auprès de personnes éloignées ou récemment inactives "
- Maintenir une gestion saine, transparente, réaliste et permettant une pérennité raisonnable.

Dans le cadre des nouvelles adhésions de personnes venant de quitter récemment Aventis / Bayer CropScience ou autres, nous avons l'intention d'engager une réflexion sur la prise en compte éventuelle que nous pourrions leur apporter concernant « la défense de leurs intérêts ».

Enfin, un appel pour que certains d'entre vous rentrent dans les commissions apporter leur énergie, leurs idées, un peu de leur disponibilité et un certain investissement, ils se mettront alors en position de rentrer éventuellement au Conseil d'Administration pour assurer une relève et permettre la continuité de cette association que nous aimons bien.

- Georges Petitbois présente les différentes actions de la Commission Garanties de Ressources au cours de l'année 2002

L'année 2002 a été riche pour la Commission GR :

- 2 Réunions de la Commission de Suivi au siège de Provalis
- 1 Rencontre chez Bayer CropScience à Lyon avec son DRH
- 3 Rencontres avec nos adhérents

Deux réunions avec tous les GR

Une avec les NGPR3

Les Conséquences en sont :

- Un mode opératoire pour l'assurance volontaire des GPR3
- Des commissions de suivi avec des assurances d'augmentation pour les GR3 et des explications pour les autres domaines dont la participation / intéressement, l'évolution des comptes garanties de ressources etc ...
- Des explications pour les approches des contrats B, de la retraite, de la mutuelle, des Assedic....
- Une bonne réactivité (nous l'espérons) à vos soucis, préoccupations, problèmes

Le passage au contrat A, au contrat B, en retraite s'est pour le moment passé pour vous correctement, sachez néanmoins que dès que nous avons eu écho d'un problème ou d'une inquiétude, nous sommes intervenues auprès de Bayer, d'Axa, d'Aon .

C'était et c'est notre rôle fort.

Pierre Carles présente les différentes actions de la Commission Préretraité et Retraité pour l'année 2002

Après la réunion du 25 Janvier 2002 sur la Mutuelle Aventis - Apicil, la Commission s'est lancée dans une étude comparative des prestations proposées par plusieurs mutuelles que nous avons contactées.

L'objectif poursuivi par la Commission a été de pouvoir offrir une alternative aux adhérents de l'APHRAP qui ne sont pas dans la Mutuelle Aventis ou qui n'ont pas de Mutuelle ou qui sont insatisfaits de la Mutuelle à laquelle ils adhèrent.

Un sous-groupe a préparé le travail de décision de la Commission en élaborant plusieurs hypothèses de dépenses correspondant à la population concernée et en les soumettant à notre méthode comparative. Ce sous-groupe s'est réuni 3 fois et la Commission a tenu 5 réunions. Suite à la réunion du 4 Octobre, la Commission a sélectionné 3 Organismes. Elle est en attente des demandes faites auprès d'eux et sera prête à faire des propositions dans un avenir proche.

La Commission a également étudié la question des pensions de réversion. Une plaquette sur ce sujet est en projet.

La Commission a été saisie de la revalorisation de la rente d'invalidité. Elle a dû faire plusieurs interventions tant auprès d'Aventis CropScience (8 Messages) que de Médéric Prévoyance (3 Appels téléphoniques) pour obtenir, en partie satisfaction, en Octobre 2002 pour la revalorisation de la rente 2001.

La Commission a maintenu de bonnes relations avec le Président de la Mutuelle et 3 membres de la commission ont participé à son Assemblée générale du 7 Octobre à Lyon. Du fait des nouvelles restructurations, celle-ci s'appelle Mutuelle Bayer CropScience. Des négociations sur la couverture complémentaire doivent s'ouvrir dans le deuxième trimestre de 2003 et la Commission a déjà pris contact sur ce sujet avec le Président de la Mutuelle qui nous a promis de nous tenir informer des négociations. De toute façon, la Commission saura être vigilante.

Gilbert Rols rappelle les actions conviviales organisées par l'APHRAP durant l'année 2002 et les perspectives pour 2003.

La commission animation s'est réunie 7 fois pour définir, prévoir, organiser les diverses activités « conviviales » dont vous trouverez ci-dessous le détail :

Activités 2002

- Organisation de l'AG du 21 Février 2002
- Le 27 mars " tous à Quinson " Musée de la Préhistoire.
- Le vendredi 24 mai ballade circuit Marcel Pagnol au Garlaban.
- Le 14 juin apéritif sur le thème de la convivialité.
- Le 26 septembre 2002 journée sur l'île du "FRIOUL" annulée en raison du mauvais temps.
- Sortie pédestre à la Ste Beaume le 15 octobre
- 21 novembre : Sortie Grau-du-Roi visite du "seaquarium".
- Préparation de l'AG 11 Février 2003

Propositions 2003

- 3 Sorties pédestres dates à définir
- Une activité rencontre "Journée à thème" en juin 2003 date à définir.
- 3 journées à thème (St Raphaël, Frioul, arboretum St zacharie) dates à définir.

Bernard Lachamp présente les activités administratives du secrétariat pour 2002 (Pierre Bruneau étant occupé à l'accueil) :

Nombre d'adhérents 2002 170 ; en 2001 166 adhérents

Se répartissant en :

76 adhérents "Garantie de Ressources"

94 adhérents " Preretraités retraités - FNE & autres"

Les Adhérents Garanties de Ressources se répartissant en :

1 adhérent sur 10 GR

28 adhérents sur 33 GPR3

47 adhérents sur 57 NGPR3

Soit 76 % des Garanties de Ressources sont adhérents.

Plus de 1500 courriers

Plus de 5000 photocopies

Compte - rendus de Bureau : 11

Compte - rendus du Conseil d'administration : 5

Compte - rendus de l'Assemblée Générale ; 1

Administratif :

- Tenue du registre de l'association
- Mise à jour du répertoire des adhérents de l'association
- Courriers de relance et ré adhésions avec J Bard.
- Classement et conservation des archives
- Correspondances Courriers adhérents, préfecture
- Convocations
- Communications de l'association et des commissions GR - PRR - Animation
- Permanence téléphonique : (06 : 22 : 21 : 43 : 21

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

2 - Cotisations 2002 :

Argumentaire sur le montant de la cotisation

Notre cotisation est actuellement de 10 €, avec une sur-cotisation de 5 € dans trois cas :

Pour les couples, quand les deux sont "éligibles" pour l'adhésion à l'association. L'absence de double cotisation s'explique par le fait que des économies sont faites sur les envois de courriers, qui est un poste financier important, avec un seul envoi.

Pour les nouveaux adhérents : Cette sur-cotisation trouve sa justification par l'importance de la cotisation lors de la création de l'association, alors que la deuxième année celle-ci avait fortement baissé.

Pour les sympathisants : Ils ne sont pas "éligibles" pour l'adhésion à l'association du fait de leur situation, bien qu'étant, comme la plupart d'entre nous, des anciens P.H.R.A.P. Ils devraient à terme pouvoir adhérer à l'association. La sur-cotisation marque cette différence.

Avec une cotisation à ce niveau, nos ressources propres sont de 1775 € et ne couvrent même pas la moitié des dépenses courantes de fonctionnement qui sont de 3895,27 €.

Ces dépenses représentent l'activité ordinaire : fonctionnement des organismes (Bureau, CA, Commission, AG), l'assurance obligatoire, les frais d'information aux adhérents avec les courriers et la Lettre Aphrap.

Les frais inhérents à l'activité bénévole ne sont pas couverts et dans l'état actuel des choses nous n'envisageons pas de les couvrir.

Il s'agit des déplacements lors des réunions, des frais de téléphone personnel entre bénévoles ou entre bénévoles et adhérents, des frais de connexion Internet (nous utilisons beaucoup ce moyen), des frais personnels liés à l'usage de l'ordinateur personnel etc..

Cette cotisation ne couvre pas non plus les frais des activités organisées par l'association par exemple :

La réception qui va suivre notre assemblée, la rencontre annuelle autour d'un verre (bien qu'une contribution soit demandée, une part conséquente reste à la charge du budget) et les diverses initiatives de la commission « Activités » qui sont, elles, d'avantages financées par les participants avec une petite contribution à la charge de l'association.

Nous pensons que cette modeste contribution de l'association doit être maintenue car nous ne devons pas perdre de vue le côté convivial de notre association et de telles activités en sont le ciment.

Bref, disons le franchement, si nous maintenons notre activité à ce niveau, et nous le pensons nécessaire, et malgré la subvention versée durant trois ans par Agrevo puis Aventis, nous allons au-devant de difficultés sérieuses.

En considérant le maintien de notre nombre d'adhérent, une inflation nulle (quel optimisme) nous épuiserons les réserves issues de cette subvention en quatre ans et demi.

Certes nous avons exclu de ce calcul une réserve particulière dite juridique (10.000 €) Mais même si cette réserve s'avérait à terme inutile cela ne prolongerait la couverture que de deux ans environ.

Maintenir notre cotisation de base à 10 € ne serait donc pas responsable.

C'est la raison pour laquelle nous vous proposons, pour cette année, une cotisation de base à 15 € et 20 € pour les couples, les nouveaux adhérents et les sympathisants.

Après un petit débat duquel il est ressorti une adhésion totale à cette proposition et même une possibilité dans le futur, d'envisager une cotisation plus élevée si nécessaire.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3 – Budget 2003 :

Maurice Faure présente donc un budget sur la base d'une cotisation de 15 € et 20 € pour les couples, les nouveaux adhérents et les sympathisants et avec le maintien du même nombre d'adhérents ainsi qu'une inflation des dépenses maîtrisées. Voir pièce jointe.

Le budget est adopté à l'unanimité sans question.

4 - Renouvellement partiel du CA :

Bernard Lachamp remercie vivement Joséphine Labalme (membre du CA actuel) qui a eu, à regret, l'élégance de ne pas se représenter, pour laisser sa place à un nouveau membre susceptible d'apporter un concours plus important à l'activité de l'Association.

Il remercie également Frédéric Cosmides d'avoir retiré sa candidature, afin de ne pas provoquer un vote "sélectif" qui n'était ni souhaitable ni souhaité.

Frédéric Cosmides fera partie de la commission GR comme il en avait émis le souhait.

Les membres sortants qui se représentent cette année sont : Nadia Arpaja – Jean Escarras – Daniel Massiani – Daniel Martinez – Serge Moine – Gérard Riou – Gilbert Rols – Jean Michel Vigliano

Auquel il faut ajouter Alain Robert nouveau candidat

Les autres membres actuels du CA sont : Paul Benhaim ; Élisabeth Baeza ; Jacques Bard ; Pierre Bruneau ; Pierre Carles ; Maurice Faure ; Bernard Lachamp ; Georges Petitbois ; Joséphine Savalli.

Compte tenu du nombre de membres à élire (9) et du nombre de candidats (9), il est alors proposé à l'assemblée, pour simplifier l'organisation de ce vote, de le faire à main levée ?

La réponse est Oui à l'unanimité

Les 9 candidats au CA : Nadia Arpaja – Jean Escarras – Daniel Massiani – Daniel Martinez – Serge Moine – Alain Robert - Gérard Riou – Gilbert Rols – Jean Michel Vigliano

Sont alors élus à l'unanimité.

Après quelques questions diverses, Bernard Lachamp conclut l'Assemblée Générale par un merci et un bravo réciproque et collectif avant de se retrouver autour d'une réception superbement organisée par l'équipe animation.

